



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240507-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Département de la Loire

secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr

www.saint-julien-molin-molette.fr

Tel : 04 77 51 51 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 07 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 mai à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémouhéac donne procuration à Céline elie

Date de convocation : 2 mai 2024

Secrétaire de séance : Alexandre Vagnon

**OBJET : Subventions aux associations**

La commission vie associative, culturelle et sportive propose, au vote du conseil municipal, la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Association	Fonctionnement	Investissement	Exceptionnelle	TOTAL	Proposition
Boule du Ternay	450	800		1250	1000
Cercle Jeanne d'arc	1000	2000		3000	1000
Montures du temps		400		400	0
Conscrits				0	800
Dynamique Pirailonne	200			200	200
Judo Club	400	425		825	625
Label des chants	400		1500	1900	1000
Les amis du Val Ternay	500			500	500
Manufacture et fonderie Bancel	600			600	600
Patrimoine Pirailon	400			400	400
Radio d'ici	0		1500	1500	1000
SCP	300		1000	1300	1000
Sou des écoles	500		2000	2500	1500
Souvenirs français					500
<b>TOTAL</b>	<b>4750</b>	<b>3625</b>	<b>6000</b>	<b>14375</b>	<b>10125</b>

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau de répartition des montants alloués aux associations pirailloises,  
AUTORISE Mme la maire à mandater ces montants sur le compte 6574 du budget 2024.

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Alexandre Vagnon

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the text identifying the secretary of the session.